

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 24 SEPTEMBRE 2025**

Les membres du Conseil d'Administration élus se sont réunis au siège de l'association.
La séance est présidée par le Président en exercice, Jacques DECUIGNIERES.

Préambule en ouverture

Le Conseil d'Administration était ouvert en présentiel et en distanciel sur la plate-forme « Zoom » :
Il n'y a pas eu de demande de connexion en Visio

Les invitations ont été adressées de manière dématérialisée. Des pouvoirs ont été enregistrés.
Il est donné la liste des structures ou personnes excusées ainsi que des pouvoirs reçus qui figureront sur le procès-verbal.

Collège des INSTITUTIONS

- | | |
|---|------------------|
| - Conseillère départementale de Vaucluse - Pertuis Noëlle TRINQUIER | Absente, Excusée |
| - Commune du Puy Sainte Réparate - Philippe MAZEL + Carole B | Présent |
| - CCI de Vaucluse – Eugène HERMITTE | Présent |
| - Commune de la Bastidonne – Éric LEVANTIS | Absent |
| - Commune de la Roque d'Anthéron – Jean Marie LEBRE | Présent |
| - Commune de la Bastidonne – Béatrice GRELET | Présente |

Collège des Partenaires ÉCONOMIQUES,

- | | |
|--|------------------------|
| - Association ELAN représentée par Evelyne JUIGNET | Présente |
| - ROUGE PATRIMOINE – Nathalie MARTIN | Présente |
| - POTENTIELLES Couveuse | Absent |
| - Pépinières d'entreprises Pertuis – représentée par Frédéric BARLOT | Absent, Pouvoir envoyé |
| - STRUCTURE(e) - représentée par Emeline FAUVEL | Présente |

Collège des CITOYENNETÉS

- | | |
|---|-------------------------|
| - Syndicat CFDT 84 (salariés) – Représenté par Philippe POIREAU | Absent |
| - Syndicat CFDT 13(Salariés) – Représenté par Éric FROMENT | Absent |
| - Bénévole Expertise Europe/Emploi – Claude MASSET | Présente |
| - Bénévole Expertise Europe/Informatique – Régis MASSET | Présent |
| - Maison de l'Europe de Provence – Jacques DECUIGNIERES | Présent |
| - Bénévoles d'associations – Sandrine POLLET | Absente, excusée |
| - Expertise projets européens - Représentant des associations – Léonard BOSOM | Absent |
| - Bénévoles d'associations – représentée par Annie AMAROUCHE | Absente, Pouvoir envoyé |
| - Consultant Entreprises et développement ECO – Éric PRUVOST | Présent |
| - Consultante Gestion, Paye et Compta des entreprises – Céline ALARÇON | Présente |
| - Consultant Entreprises et développement ECO – Clément MIGUET | Présent |
| - Spécialiste en développement TERRITORIAL - Rémy PÉLEGRIN | Présent |

Représentant(e)s sans droit de vote

- | | |
|---|---------|
| - Hervé DANNEELS - représentant des salariés, Directeur | Présent |
| - Marie JEANROY - représentante des salariés, Responsable Développement territorial | Présent |

Membres invité(e)s sans droit de vote

- | | |
|-------------------------------|----------|
| - Cinzia DESPEISSE - salariée | Présente |
| - Déborah DETTORI - salariée | Présente |
| - Dumitrița BONTEA - salariée | Présente |

16 membres sur **23 membres** du Conseil d'Administration présents ou ayant donné leur pouvoir, soit au total (69%).

Jacques DECUIGNIERES ouvre la séance en remerciant de leur présence les membres du Conseil d'Administration élu pour 3 ans (période 2024-2027) qui ont répondu présent(e)s.

Le Quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut commencer.

Un rappel est fait de l'ordre du jour précédemment annoncé.
Cependant les administrateurs ont été récemment informés que la conjoncture financière actuelle impose un changement de contenu, comme suit :

- Présentation de la situation financière à septembre 2025
- Présentation des premiers résultats du diagnostic du DLA
- Vote du conseil d'administration sur la poursuite ou non de l'activité de l'association et les décisions à prendre selon le vote
- Questions diverses

En préambule à cet ordre du jour modifié, présentation de chaque membre du CA et des propositions suivantes :

Membres ou nouveaux membres souhaitant intégrer le bureau :

Céline ALARÇON : Au poste de Trésorière

La candidature est soumise au vote du conseil d'administration :
La nouvelle candidature au poste de trésorier est approuvée à l'unanimité

Membres ou nouveaux membres souhaitant intégrer le conseil d'administration :

Rémy PÉLEGRIN

La candidature est soumise au vote du conseil d'administration :
La nouvelle candidature est approuvée à l'unanimité

Autre décision du CA :

Accord à l'unanimité sur le principe de la demande de cessation progressive d'activités (départ en retraite progressive), déposée par Cinzia DESPEISSE

La proposition est soumise au vote du conseil d'administration :
La proposition est approuvée à l'unanimité

1. Présentation de la situation financière actuelle, faite par le Directeur

Constat :

Le CBE SLVDD est en fragilité depuis la période COVID : perte de l'ensemble de la trésorerie,
Reprise très lente de l'activité sur deux années 2023 et 2024
En 2024, retour de solde de fonds propre positif

4 crédits en cours (montants mensuels)

- Achat de l'immobilier = 2 320 €
- Travaux = 305 €
- PGE = 1 368 €
- Prêt relance France Active de 45 k€ à rembourser sur 6 mois d'avril à septembre 2025
 - Renégocié à la baisse à 3 125 € en mai 2025

Pendant le premier semestre 2024, le CBE a dû faire face au dysfonctionnement du Pôle Europe (turnover dans l'équipe, départs : l'équipe Europe de 2023 est soit partie soit ou a démissionné entre janvier et juillet 2024. Avec comme conséquences de nombreux retards sur toutes les actions Europe en cours.

La décision a alors été prise de renforcer l'équipe par le recrutement de 4 personnes en juin 2024, pour un redémarrage d'activité, pour la plupart en septembre 2024. Décision prise pour terminer les projets européens à temps, pour le CBE et ses partenaires, et pour en percevoir les financements.

6 projets ont été finalisés avec 100 % de financement sur le premier semestre 2025.

2 projets restent à finaliser fin 2025 et début 2026.

Après concertation avec l'équipe du CBE SL-VDD, une décision a été prise de la conserver afin de répondre à de nouveaux projets déposés au cours au premier semestre 2025.

Depuis l'AG du 23 avril 2025 et depuis mai 2025, plusieurs faits alarmants sont survenus, affectant particulièrement les ressources du CBE :

- Forte réduction des subventions de la Métropole Aix-Marseille (MAM) : - 16 000 € en tout (- 10.000 € sur le volet Économie, et - 6.000 € sur l'aide au fonctionnement de la structure).
- Suppression du financement du Conseil Départemental 84 (-10 000 € en 2025)
- Pas de réponse aux demandes d'aide adressées au Conseil Régional (10 000 €) pour France Services (ITER), **cependant, le CBE a assuré des permanences sur le site de ITER/CEA depuis avril 2025**
- Forte baisse des location immobilières courant 2025, passant de 57.000 € en 2024 à moins de 26.000 € en 2025
- Les réponses aux appels à projets européens déposés n'ont pas atteint l'objectif envisagé : à ce jour, 1 seule réponse positive pour 8 projets déposés. Déjà constatée en 2024, La baisse (- 47 %) s'est accentuée en 2025 : - 119 k€
- Montée des problèmes de trésorerie en Mai, Juin et le paiement des salaires a été effectué en retard.

Au global, cela représente une baisse de - 62% des produits, mais d'autre part avec un maintien des charges car la masse salariale a été conservée, en inadéquation avec les recettes de la structure, mais en adéquation avec les engagements et le volume de travail à accomplir.

France Active avait réalisé courant 2024 un premier diagnostic de l'activité du CBE, qui s'avérait alors encourageant. Mais les difficultés sont survenues ensuite, dont aussi la disparition brutale de Patrick MIGUET, qui assurait auprès du Directeur un suivi permanent de la comptabilité et de la trésorerie.

La banque du CBE et France Active ont été sollicités en mai dernier afin de trouver des solutions à nos problèmes récurrents de trésorerie.

Des points positifs en 2025 ...

- Consécutivement à l'augmentation des présences assurées dans les communes, le financement France Services augmente depuis deux ans de 5 000 € / an, pour passer à 50.000 € en 2026.
- Obtention d'une subvention Conseil Départemental 13 pour les interventions Europe du CBE,

- Obtention d'une subvention de la REGION pour les interventions Europe du CBE, (en 2024 pour 2025)

Mais le constat s'impose :

si le CBE poursuit ses activités avec la même organisation, il sera en cessation de paiement avant la fin d'année 2025.

Par anticipation, décision a été prise en juin dernier par le Directeur et le Président d'entamer un accompagnement **DLA** avec France Active, afin de remettre à plat et avec un regard extérieur la situation du CBE dans toutes ses composantes, pour définir une nouvelle stratégie et les actions à sélectionner et à soutenir, pour le CBE.

Dispositif Local d'Accompagnement, le DLA est un dispositif public – et gratuit - qui permet aux associations employeuses, structures d'insertion par l'activité économique et autres entreprises d'utilité sociale de bénéficier d'accompagnements sur mesure afin de développer leurs activités, de les aider à se consolider et à créer ou pérenniser des emplois.

Aux côtés du Directeur et du Président, Marie JEANROY responsable du Développement Territorial est elle aussi partie prenante dans la démarche DLA.

Après consultation lancée avec France Active PACA pendant cet été, l'accompagnement DLA a été confié à EG Conseil (Émilie GUICHOU Conseil).

Base de travail du DLA initié

Le DLA se fera sur 5 jours de conseils échelonnés de septembre à décembre 2025.

Il a commencé en septembre 2025 :

Le 17/09 = Analyse financière de l'existant avec projet d'atterrissage 2025

Le 24/09 = Analytique financière par pôle d'activité par rapport au temps passés par les salariés

« Le CBE Sud Luberon - Val de Durance a besoin de repenser son modèle stratégique et économique pour les prochaines années.

En effet, même si le modèle parvient à s'équilibrer voire à générer un petit excédent sur les 3 dernières années, ces montants sont insuffisants pour permettre à l'association de rembourser les emprunts en cours tout en participant à la consolidation de son fonds de roulement.

Le CBE souhaite construire un modèle économique plus solide et sécurisant, générateur d'excédents et offrant une visibilité de moyen terme.

L'association a besoin de comprendre son modèle économique avec une approche analytique par pôle d'activité ou gros marchés (Europe Direct par exemple) afin que les orientations qu'elle va construire soient cohérentes avec les contraintes économiques de chaque action. »

Retour des premières analyses, si rien ne bouge :

> Le CBE SL-VDD aura un déficit de trésorerie de 60 000 € en décembre 2025

Il aurait alors vidé le compte courant, le compte épargne (45 k€ à ce jour), les parts sociales (16 k€).

Et il reste une dette de 65.000 € à couvrir pour un programme Européen, ainsi que d'autres dettes vis-à-vis d'autres créanciers.

> Un déficit comptable pourrait atteindre 100 000 € à fin 2025.

Le Commissaire aux Comptes a été informé de la situation. Une alerte de niveau 1 a été lancée.

Une réponse du président et du directeur sera faite sous quinze jours.

Ce qui ressort de l'analyse DLA par pôle

Rappel de nos missions :



Budget	Fonctionnement & Vie asso.	EUROPE	Dév ECO & EMPLOI	FORMATION	SOCIAL ET NUMERIQUE	LOCATION
--------	----------------------------	--------	------------------	-----------	---------------------	----------

Total Recettes	198 k€	6 500 €	93 465 €	22 200 €	10 000 €	37 800 €	26 761 €
-----------------------	---------------	---------	----------	----------	----------	----------	----------

Total Dépenses	319 k€	94 373 €	81 432 €	28 804 €	17 196 €	55 103 €	41 944 €
-----------------------	---------------	----------	----------	----------	----------	----------	----------

Résultat	-122 k€	-87 874 €	12 033 €	-6 604 €	-7 196 €	-17 303 €	-15 183 €
-----------------	----------------	------------------	-----------------	-----------------	-----------------	------------------	------------------

*

Projection à ce jour pour fin 2025

*

k€ = milliers d'euros

2. Analyse des premiers résultats du diagnostic du DLA

Constitution de groupes de travail en collaboration avec les membres du CA, par exemple :

- Juridique = soit procédure de sauvegarde ou un dépôt de bilan, quand et comment ?
- Social
- Stratégie du CBE SL-VDD,
- Plan de redressement à venir,
- Un nouveau modèle économique...

Des propositions sur le plan de redressement seront exposées lors du prochain CA

Des points de situation entre l'équipe opérationnelle et les membres du CA sur les travaux en cours seront effectués plus régulièrement

3. Vote du Conseil d'Administration sur la poursuite ou non de l'activité de l'association et les décisions à prendre selon le vote

Dûment informé de la situation et reconnaissant l'urgence des décisions à prendre, le CA a été appelé à se prononcer sur le devenir à court terme du CBE SL-VDD.

Décision

- Afin de protéger au mieux les salariés et les administrateurs (tous bénévoles),
- Afin d'exploiter les possibilités de réorientation et de poursuite d'activités,
- Afin de préserver au mieux les relations établies depuis des années par le CBE SL-VDD avec ses partenaires publics et privés et ses financeurs,

Le CA décide d'entamer une démarche de sauvegarde, selon les formes légales prévues et après concertation avec le Commissaire aux Comptes, ouvrant la voie à une procédure judiciaire soit de redressement soit de liquidation.

Ayant exprimé majoritairement leur soutien à une poursuite d'activité si elle est possible, les membres du CA se déclarent prêts à accompagner le CBE SL-VDD et en particulier toute son équipe, dans cette phase difficile, par l'apport de leur expérience et de leur réseau et de leurs contacts.

Décision

Il est décidé en présence de solliciter un nouveau conseil d'administratif en date du 29 octobre à 18h, en présence du commissaire aux comptes.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance à 20h40.

Fait à Pertuis en deux exemplaires, le 29 septembre 2025.

Le Président de la séance

Jacques DECUIGNIERES

